

**LA NOTION D'AISANCE DANS
LA PRODUCTION ET LA
RECEPTION ORALES
EN LANGUE ETRANGERE**

Hilde SCHMITT-GEVERS

Abstract

What exactly is meant by "fluency in speaking or understanding a foreign language? In an attempt to answer this question, the author first consulted the technical literature on foreign language teaching and learning and then interviewed 60 foreign language users. This enables her to put forward a definition of "fluency" which can be used in foreign language teaching, learning and evaluation. The data was also checked to see if the meanings of "fluency" suggested by the language users interviewed varied according to their age, occupation or culture.

1. Qu'est-ce parler et comprendre une langue étrangère avec *aisance* ?

Dans les publications sur la didactique d'une langue étrangère, l'aisance est un terme qui se trouve facilement sous la plume des auteurs quand ils doivent préciser les objectifs ou les critères d'évaluation d'une classe de conversation. Cependant, sur la totalité de 61 ouvrages et articles dans lesquels nous avons trouvé les mots "aisance", "ease", "fluency", "fluidité verbale" et "facilité de parole", 32 auteurs seulement définissent explicitement ces termes. En outre, plusieurs de ces définitions restent très vagues et imprécises. Il est donc évident que la définition de l'aisance pose certains problèmes.

Nous avons voulu éclaircir cette question et sommes donc partis à la recherche d'une définition de l'aisance.

1.1. Analyse des définitions des chercheurs

L'examen des 32 définitions trouvées dans les ouvrages et les articles de didactique a révélé que l'apprenant doit être muni de nombreuses capacités s'il veut parler ou comprendre une langue étrangère avec aisance.

En effet, certains auteurs quantifient l'aisance à l'aide de la vitesse d'énonciation, la vitesse de "réponse" ou en fonction des pauses, hésitations, répétitions et interjections.

Exemples :

- "A fluency score was calculated by taking the ratio of number of words to number of seconds engaged in telling the story."
(Snow and Hoefnagel-Höhle, 1979, p.155)
- "Disfluencies were defined (...) as speech pauses of longer duration than 0.2 sec (...)"
(Hadar et al., 1984, p. 335)

D'autres se réfèrent aux différentes compétences (linguistique, discursive, sociolinguistique et psycholinguistique) de l'apprenant.

Exemples :

- "(...) Fluency may be defined (...) as the ability of the speaker to produce indefinitely many sentences conforming to the phonological, syntactical and semantic exigencies of a given natural language on the basis of a finite exposure to a finite corpus of that language." (Leeson, 1975, p. 136)
- "Coherent Fluency (...) will focus on the student's ability to select and structure ideas with the listener's need in mind, following the thread of the argument and coming to a conclusion which is consistent with the flow of ideas." (Hutchinson, 1987, p.208)

Un troisième groupe de chercheurs met plutôt l'accent sur des aspects de la performance de l'apprenant (facilité, créativité, spontanéité, sûreté et automaticité avec lesquelles il manie la langue étrangère, son accomplissement réussi de tâches communicatives, son emploi naturel de la langue, sa façon de penser dans la langue étrangère, etc.).

Exemples :

- "L'aisance dans l'expression : degré de naturel, de sûreté et de flexibilité de l'expression, une performance dépassant la capacité de construire des phrases correctes du point de vue grammatical et lexical." (Schwartz, 1981, p. 56)
- "Fluency, then, is to be regarded as natural language use, whether or not it results in native-speaker-like language comprehension or production. (...) Fluency, then, can be seen as the maximally effective operation of the language system so far acquired by the student." (Brumfit, 1984, pp. 56,57)

Toutefois, nombre de ces définitions ne fournissent pas de paramètre adapté à la mesure de l'aisance. Ainsi, nous avons dû rejeter toutes celles qui quantifient l'aisance en fonction de la vitesse d'énonciation, la vitesse de "réponse", les hésitations, les pauses, les répétitions et les interjections, pour les raisons suivantes : tout d'abord, la délimitation d'un espace de temps (cf. première définition citée) dans des situations d'évaluation exerce sur l'énonciation une contrainte qui n'existe pas dans une situation authentique; ensuite, les locuteurs natifs se distinguent énormément selon leur vitesse d'énonciation et il est donc difficile de définir une référence qui puisse être employée pour mesurer l'aisance d'apprenants; de plus, le commencement d'une "réponse" est difficile à déterminer (par exemple, la grimace qui précède une réponse verbale à une question, constitue-t-elle le début de la réponse ?) ; par ailleurs, nous ne savons pas si le nombre ou la

longueur des hésitations ou des pauses détermine l'aisance, et enfin, il est impossible de savoir si les retards d'énonciation et de réponse, les hésitations, les pauses, les interjections et les répétitions sont les signes d'un encodage embrouillé ou d'une réflexion sur le contenu du message, et à partir de quel seuil ils deviennent excessifs, voire gênants pour le récepteur.

Nous avons également éliminé toutes les définitions ou parties de définitions fondées sur la création des formes de la langue (par exemple, celle de Leeson, cf. supra) parce que, selon Brumfit (1984), l'aisance est un terme qui ne renvoie pas à cette création des formes, mais à la création d'une **signification**. Elle n'est pas fondée sur la phrase, mais sur l'**énoncé**. Elle ne désigne pas les mécanismes cognitifs qui nous aident à comprendre les systèmes de la langue, mais ceux qui nous permettent d'**employer** ces systèmes de façon naturelle. Elle n'est pas la connaissance formelle de la langue, mais l'emploi effectif de cette connaissance.

Malgré cette sélection, il subsistait encore plusieurs descriptions de l'aisance en rapport soit avec les compétences autres que linguistiques de l'apprenant, soit avec la performance de celui-ci. Nous nous sommes donc demandé si cet ensemble de caractéristiques désignait ce qu'est l'aisance, et, si c'était le cas, si cet éventail était complet. Afin de répondre à ces deux questions, nous avons quitté les professionnels pour vérifier auprès de quelques utilisateurs de langue étrangère ce que représente pour eux "parler et comprendre avec aisance en langue étrangère".

1.2. Enquête

Description du public

Nous avons interviewé 60 personnes de trois nationalités différentes (20 belges flamandophones, 20 américains et 20 espagnols). Nous sommes consciente que face à l'immense population qui pratique occasionnellement une langue étrangère, notre échantillon est bien mince et ne peut être représentatif au sens statistique du terme. Cependant, nous avons remarqué que les 30 derniers interviewés ne nous apportaient plus guère d'éléments nouveaux par rapport aux précédents. Cette constatation nous permet de penser que nos interviewés nous ont offert une vision globale satisfaisante des critères qu'aurait proposés une plus vaste population.

Les personnes qui se sont prêtées à notre questionnaire étaient 40 femmes et 20 hommes dont les âges s'échelonnaient de 18 à 60 ans selon la répartition suivante : 2 personnes de moins de 20 ans, 25 personnes de 20 à 25 ans, 7 personnes de 25 à 30 ans, 9 personnes de 30 à 35 ans, 2 personnes de 35 à 40 ans, 8 personnes de 40 à 50 ans et 7 personnes de plus de 50 ans. Nous avons considéré que les adolescents ou les jeunes enfants n'avaient pas le recul suffisant pour réfléchir sur un problème comme celui de la définition de l'aisance. Les difficultés qu'ont rencontrées les moins de 20 ans nous l'ont confirmé.

La répartition professionnelle des interviewés était la suivante : 30 étudiants (13 en philologie, 12 en "Master of Spanish Arts", 2 en terminale, 1 en pharmacie, 1 en économie, 1 en psychologie), 23 salariés (4 secrétaires, 4 professeurs de langues, 3 militaires professionnels, 3 professeurs de sciences, 3 musiciens, 2 directeurs -d'une école de langue et d'une entreprise-, 2 professeurs de diction, 1 avocat, 1 journaliste, 1 assistante sociale, 1 employé, 1 infirmière), 3 femmes au foyer et 1 militaire retraité.

Description de la méthode

Avec chaque interviewé, nous avons eu un entretien d'une heure environ. Nous l'avons incité à réfléchir profondément sur ce que représente l'aisance en langue étrangère et cela par des questions critiques sur chaque idée qu'il avançait.

Notre préférence pour cette méthode se justifie par le fait que nous n'avons pas voulu présenter aux interviewés une liste de questions à choix multiple susceptible, en leur proposant déjà des critères de définition, de les influencer dans une certaine direction. Nous avons absolument voulu éviter cette erreur et avons essayé de poser nos questions le plus objectivement possible.

La méthode utilisée lors de l'enquête sur l'aisance dans la production en langue étrangère était la suivante : ayant trouvé des personnes connaissant une ou plusieurs langues étrangères, nous avons alors pu commencer notre entretien en leur demandant de classer les langues qu'elles pratiquaient en fonction du niveau d'aisance de cette pratique. Tous les interviewés l'ont fait sans hésiter, ce qui montre qu'ils avaient tous une idée de ce qu'était "parler avec aisance", mais ils étaient bien embarrassés quand nous leur demandions ensuite quels étaient les critères sur lesquels ils s'étaient basés pour établir cette classification. Nous avons donc essayé d'atteindre ce but en leur demandant de décrire et de

comparer leurs façons de s'exprimer dans les différentes langues. Cette question était apparemment beaucoup plus facile et tous purent donner une réponse.

Ces réponses reposaient sur des expériences vécues auparavant ou sur des observations faites dans leur entourage. Mais nous avons également voulu confronter les interviewés à la réalité immédiate en leur demandant de s'exprimer dans une ou plusieurs langues étrangères sur un sujet qui leur était proche. Par ailleurs, nous enregistrons ce discours. Les locuteurs étaient au courant de cet enregistrement et savaient qu'ils allaient par la suite devoir se décrire et se juger. Cette méthode a été très efficace, car elle les a aidés à mieux saisir le problème de la définition de l'aisance : ils décrivaient davantage le phénomène même de l'aisance dans la production et s'attardaient moins à ses causes (être détendu, extroverti, pratiquer souvent la langue étrangère, avoir une bonne mémoire, etc.). Ainsi, tous les interviewés étaient capables d'énoncer quelques critères de l'aisance dans l'expression.

Puisque la méthode utilisée pour aider les interviewés à réfléchir sur l'aisance dans la production s'était avérée efficace, nous avons continué dans la même voie pour la seconde partie de l'enquête sur l'aisance dans la réception. Étant donné qu'ils avaient acquis l'habitude de réfléchir sur l'aisance et savaient maintenant ce que l'on attendait d'eux, nous leur avons donc tout de suite demandé de tenter de donner une description de l'aisance dans la réception, ce dont ils étaient tous capables après quelques secondes de réflexion.

Résultats de l'enquête

Ce que l'on peut, d'abord, retenir des observations des interviewés est que l'aisance dans la production et la réception en langue étrangère est une notion complexe, présentant de nombreuses facettes que les interviewés perçoivent différemment. Pour cette raison, il n'était pas facile d'interpréter et de classer leurs réponses en catégories. Nous sommes donc consciente que l'interprétation que nous proposons est subjective, comme toute interprétation d'ailleurs.

Ensuite, nous avons observé que les interviewés n'ajoutent que très peu d'éléments à l'éventail de caractéristiques d'une **production aisée** que nous avons obtenu après l'analyse des définitions des chercheurs. Ils ajoutent seulement qu'un locuteur aisé doit être capable d'entrer dans les détails, d'aller au-delà de

l'essentiel et de parler longtemps sur un sujet donné, qu'il doit savoir retenir l'attention de son interlocuteur, avoir une voix assurée et une tonalité agréable, donc être reçu par son public, ne pas gêner ni par sa langue, ni par son attitude. Apparemment, les interviewés attachent donc plus d'importance à l'effet qu'à l'expression sur les interlocuteurs, un aspect de l'aisance qui n'est pas explicité dans les définitions des chercheurs.

Les critères des chercheurs et des interviewés, restant souvent proches, présentent naturellement les mêmes défauts. Ainsi, nous rencontrons chez les interviewés les mêmes problèmes pour évaluer la vitesse d'énonciation, la vitesse de "réponse", les pauses, les hésitations, les interjections et les répétitions. Toutefois, il est certain que ces éléments jouent un rôle considérable dans la détermination d'une production aisée et que nous ne pouvons pas les négliger dans notre définition. Une solution serait peut-être de les évaluer en termes de seuil de tolérance. Les interviewés nous ont soufflé cette suggestion, car selon eux, une production aisée ne contient ni trop de pauses, ni trop d'hésitations, de répétitions ou d'interjections. Le débit doit être acceptable et le récepteur ne doit pas trop s'impatienter ni se concentrer avant de comprendre le message. En un mot, rien ne doit gêner le décodage.

Ces commentaires des interviewés montrent qu'à la différence des chercheurs, ils adoptent tantôt le point de vue du locuteur, tantôt celui du récepteur pour décrire l'aisance dans l'expression.

Tandis que les définitions d'une production aisée des chercheurs et celles des interviewés se ressemblaient, la description d'une **réception aisée** des interviewés était, par contre, beaucoup plus riche que les définitions de Crymes (1974, p.VII) et de Brumfit (1984, pp.56-57), les seuls chercheurs qui définissent ce deuxième volet de l'aisance. Selon les interviewés, un récepteur aisé doit d'abord pouvoir comprendre le message du locuteur, de quelque manière que ce soit : en traduisant les mots, en suivant les lèvres du locuteur, en répétant les mots, etc. A un niveau d'aisance plus élevé, il pensera dans la langue étrangère, entendra des sens, ne devra plus recourir à des stratégies de compensation, surmontera plus facilement d'éventuelles distractions (distance, bruit, etc.) et saisira intuitivement ce que le locuteur veut lui communiquer, même à un deuxième degré.

Par rapport à l'aisance dans la production, l'aisance dans la réception n'a été décrite que du point de vue du récepteur. Apparemment, c'est une activité dont celui-ci est seul l'acteur et qui ne concerne nul autre.

Par ailleurs, nous avons observé que les interviewés considéraient souvent des locuteurs et des récepteurs de niveaux différents. Certains interviewés citaient des caractéristiques de l'aisance à un niveau minimal, tandis que d'autres décrivaient l'aisance en langue étrangère en la comparant avec celle qu'ils ont dans leur langue maternelle et avançaient par conséquent des critères pour décrire l'aisance d'un locuteur et d'un récepteur natifs. Pour cette raison, les critères de ce dernier groupe d'interviewés étaient plus exigeants que ceux du premier groupe.

Enfin, la lecture de Brumfit (1984) nous a incités à nuancer quelques critères que les interviewés nous ont proposés. Ainsi, nous avons considéré l'étendue des connaissances linguistiques du locuteur ou du récepteur comme un facteur susceptible de favoriser ou de diminuer l'aisance et non comme un élément qui caractérise l'aisance.

1.3. Définition de l'aisance

Ces analyses nous permettent, nous semble-t-il, de proposer une définition de l'aisance.

A notre avis, une définition qui résume ce phénomène complexe en une phrase n'existe pas. La liste des caractéristiques citées par les scientifiques et les interviewés est beaucoup trop longue pour pouvoir être résumée en quelques mots. Par conséquent, nous avons opté pour une définition progressive. Grâce à l'enquête, qui nous avait suggéré différents niveaux d'aisance, nous avons eu l'idée de distinguer quatre degrés d'aisance dans la production et quatre degrés dans la réception en langue étrangère.

a) Aisance dans l'expression

Du degré inférieur au "summum" de l'aisance dans l'expression en langue étrangère, nous avons :

1. s'exprimer avec aisance
2. parler avec aisance
3. converser avec aisance
4. avoir de l'aisance

Nous allons maintenant décrire ces quatre degrés qui, par leur simple appellation, indiquent déjà une de leurs caractéristiques. En effet, au premier niveau d'aisance, le locuteur réussit à "exprimer" ses idées en langue étrangère. Au deuxième, il peut dire qu'il la

"parle". Au troisième niveau, en opposition aux deux premiers où il dialogue, le locuteur "converse" aisément avec plusieurs interlocuteurs. Au quatrième niveau, il "a" de l'aisance, autant dans son expression que dans son comportement.

1. Bien que quelques interviewés ne soient pas de cet avis, d'autres croient qu'à partir du moment où un locuteur parvient à communiquer, de quelque manière que ce soit, il parle déjà avec une certaine aisance dont le niveau correspond à *s'exprimer avec aisance*. Un locuteur de ce premier degré d'aisance est capable de :

- encoder ses idées avec les moyens qu'il a déjà acquis (un vocabulaire réduit et des phrases toutes simples) sans qu'importent les fautes, les répétitions, les pauses, les hésitations, les interjections, etc. Il peut même parler "petit nègre", car la non-aisance à ce premier niveau serait de se bloquer, voire se taire, faute de moyens.
- résoudre ses problèmes lexicaux en employant des descriptions, des paraphrases, des gestes, des mimiques, des dessins, voire des mots d'une autre langue étrangère.
- transmettre un message, malgré les fautes et les mauvaises prononciation et intonation.
- parler en tant qu'individu : le locuteur ne répète plus les phrases des exercices structuraux, mais crée son propre discours.
- parler sans complexes, sans se soucier de son expression défectueuse et sans avoir peur d'être ridicule.
- utiliser le vocabulaire de la langue étrangère parlée standard.
- parler de sujets quotidiens afin de survivre dans le pays étranger.

2. **Parler avec aisance** comprend, outre les caractéristiques de "s'exprimer avec aisance", les éléments suivants :

- se sentir à l'aise dans son expression : le locuteur est sûr de lui, a confiance en lui et en son expression.
- parler par "habitude" : les mots et les constructions lui viennent sans qu'il doive réfléchir ni fournir trop d'effort. Il se fatigue de moins en moins en parlant la langue étrangère.

- penser dans la langue étrangère : il ne traduit presque plus de sa langue maternelle en langue étrangère.
- avoir une production proche d'une production naturelle : par exemple, s'il doit téléphoner à un ami étranger, le locuteur parle comme s'il s'exprimait dans sa langue maternelle, abstraction faite de la forme de sa production évidemment.
- construire des phrases cohésives, c'est-à-dire, créer des liens syntaxiques et lexicaux entre les différentes phrases en employant, par exemple, des subordinations. Il ne parle plus "petit nègre".
- posséder un style coulant : le locuteur fait moins de pauses et d'hésitations et a moins recours aux interjections ou aux allongements de syllabes que le locuteur qui "s'exprime avec aisance". "Cela avance". Le débit est acceptable pour le récepteur.
- pouvoir parler de sujets plus difficiles que ceux de la vie quotidienne, par exemple, de sujets plus abstraits.
- pouvoir dire plus que l'essentiel sur un certain thème, pouvoir entrer dans les détails.
- pouvoir défendre son opinion.

3. Pour **converser avec aisance**, il faut améliorer les caractéristiques de "parler avec aisance" et posséder, de plus, une compétence interactive. L'expression d'un locuteur qui "converse avec aisance" se rapproche de plus en plus de la production d'un locuteur natif.

Les caractéristiques de ce troisième niveau d'aisance sont :

- ne pas gêner le décodage par trop de fautes, répétitions, pauses, hésitations, interjections ou allongements de sons ou de syllabes, par une trop mauvaise prononciation, intonation ou accentuation, par trop de bafouillages ou de phrases interrompues ou par l'accumulation de trop de détails. Le locuteur varie son vocabulaire et peut recourir à des stratégies de compensation pour cacher ses quelques difficultés d'encodage. Ainsi, le récepteur qui ne perçoit plus les difficultés d'expression du locuteur ne s'irrite plus en l'écoutant.

- avoir un débit encore plus régulier que celui qui "parle avec aisance". Le locuteur ne marque presque plus de pauses ni d'hésitations à l'exception de celles qui sont linguistiquement permises ou dues à un manque d'idées. Il a un débit facile et peut même l'augmenter s'il le désire.
- pouvoir parler de sujets spécialisés.
- pouvoir raconter des histoires drôles.
- pouvoir "broder" sur un sujet : le locuteur peut parler longtemps sur un certain thème.
- pouvoir créer un récit cohérent, énoncer ses idées clairement, logiquement et intelligemment, bien construire son argumentation, ne pas sauter d'une idée à l'autre et ne pas perdre le fil. Ce locuteur est déjà un locuteur entraîné.
- pouvoir retenir l'attention de l'interlocuteur, par exemple, en créant une tension ou une gradation dans son récit.
- posséder une compétence interactive verbale aussi bien que non verbale (contact visuel, mimiques, gestes, etc.). Le locuteur peut, par exemple, prendre la parole ou répliquer immédiatement dans une conversation entre plusieurs interlocuteurs. Il est capable de présenter des arguments lors d'une discussion. En un mot, il interagit "normalement".
- pouvoir adapter sa langue et son registre à la situation et à l'interlocuteur.

4. Si le locuteur veut **avoir de l'aisance**, il doit en plus avoir des capacités et une personnalité qui ont une influence psychologique positive sur son public. Il doit :

- parler comme un locuteur natif, c'est-à-dire se sentir aussi à l'aise dans son expression en langue étrangère qu'en langue maternelle.
- être loquace.
- posséder une voix attrayante, c'est-à-dire avoir une voix expressive, suffisamment forte, une bonne tonalité et parler sans nervosité.
- être cordial, mettre son public à l'aise.

- pouvoir ajouter une pointe d'humour à son propos.
- pouvoir s'adapter à toute situation et à tout interlocuteur tant en langue qu'en attitude.
- être reçu par son public, ne pas l'irriter, pas même par sa personnalité, et laisser une bonne impression.

b) Aisance dans la réception

Les interviewés nous ont révélé qu'il n'y a pas non plus une seule aisance dans la réception, mais plusieurs niveaux d'aisance. Nous en distinguons quatre que nous appelons, dans l'ordre croissant :

1. deviner avec aisance un message quotidien
2. comprendre avec aisance un message quotidien
3. suivre avec aisance un raisonnement sur un sujet pas trop spécialisé
4. avoir une compréhension maximale

Dans ces appellations, nous avons pris en compte la difficulté du sujet, car c'est un facteur auquel le récepteur est confronté systématiquement et qu'il peut difficilement contrôler. Il ne fait donc aucun doute que la difficulté du sujet abordé par le locuteur détermine le niveau d'aisance du récepteur. Si celui-ci n'est capable de comprendre que des sujets de la vie quotidienne (la famille, la nourriture, les achats,...), il aura évidemment un niveau d'aisance inférieur à celui qui comprend des sujets plus spécialisés, plus techniques (le rapport de son médecin, le compte rendu de son garagiste, etc.).

1. Bien que pour certains interviewés, ce que nous appelons deviner un message quotidien dans une langue étrangère ne signifie pas encore avoir de l'aisance dans la compréhension de cette langue étrangère, d'autres sont d'avis que les récepteurs qui y parviennent ont déjà franchi le seuil de la communication. Quelles capacités un récepteur doit-il posséder pour **deviner avec aisance un message quotidien en langue étrangère ?**

- comprendre de quelques mots à 50 % des mots : le locuteur se débrouille avec le peu de connaissances linguistiques qu'il possède de la langue étrangère.

- pouvoir résoudre ses problèmes de décodage, surtout ses problèmes lexicaux, par n'importe quel moyen : le contexte, la traduction en langue maternelle ou en une autre langue étrangère, l'emploi de ses cinq sens.
- pouvoir suivre les lèvres du locuteur aide énormément à reconnaître les mots, des questions sur le sens d'un mot, etc. La non-aisance à ce niveau serait d'entendre des sons sans signification et de deviner le message uniquement en regardant le contexte du discours ou le langage non verbal du locuteur (ses mimiques, les images accompagnant l'énonciation, etc.). Par exemple, comprendre que quelqu'un est content parce qu'il rit et non pas parce qu'il dit "je suis content" n'est pas deviner le message avec aisance.
- pouvoir deviner le message à partir de quelques mots : cela nous arrive même en langue maternelle et ne signifie pas pour autant que nous n'y avons pas d'aisance ! Bien sûr, on peut se tromper sur la signification exacte du message et il peut y subsister des doutes, mais dans les cas où l'on devine juste, on a déjà acquis une certaine aisance dans la compréhension de la langue étrangère.
- comprendre le message : il ne suffit pas de savoir de quel sujet on parle (par exemple, d'une centrale nucléaire), mais on doit pouvoir saisir le message, l'idée générale dans le flux d'informations que le locuteur transmet (par exemple, inauguration d'une centrale nucléaire par le Ministre de l'Industrie).
- comprendre les mots que l'on juge être les mots-clés de l'information : pouvoir distinguer les mots pertinents des mots secondaires (par exemple, des interjections) est très utile pour deviner un message et requiert du récepteur de posséder déjà un peu d'aisance dans la compréhension.

2. Pour **comprendre avec aisance un message quotidien**, le récepteur doit avoir fortement amélioré ses capacités de compréhension par rapport au premier degré d'aisance. Il peut :

- comprendre la majorité des mots (50 à 75 %), c'est-à-dire, des phrases entières excepté un ou deux mots. Il comprendra les mots incompris avec "les moyens du bord" tout comme dans le premier degré d'aisance dans la réception.

- comprendre plusieurs champs sémantiques de la vie quotidienne : par exemple, comprendre les discours sur les voyages, la nourriture, les achats et les vacances. Ces sujets restent faciles à comprendre.
- comprendre des conversations : tandis qu'au premier degré d'aisance, le récepteur doit être capable de comprendre un seul locuteur qui lui adresse la parole, ici, il doit pouvoir comprendre une conversation entre plusieurs locuteurs, ce qui apporte des difficultés supplémentaires (les locuteurs s'entrecourent, ripostent du tac au tac...).
- comprendre dans les grandes lignes sans s'arrêter aux petits détails, un discours un peu plus long : dans notre exemple, comprendre que l'inauguration de la centrale nucléaire par le Ministre de l'Industrie aura lieu la semaine prochaine et que l'on a pris des mesures de sécurité. Ici, à la différence du premier degré d'aisance, le récepteur ne se trompera plus sur le sens exact du message.
- commencer à penser dans la langue étrangère : surtout quand le locuteur emploie le vocabulaire de base, le récepteur va pouvoir saisir instantanément le sens des mots. Par conséquent, puisqu'il arrivera à percevoir automatiquement des sens en entendant certains mots, il comprendra plus vite le locuteur. Il n'aura plus besoin de traduire ce vocabulaire de base dans sa langue maternelle pour en saisir le sens.
- devoir faire moins d'effort, moins se concentrer pour saisir les mots de base.
- ne pas se bloquer sur un mot incompris, mais le passer.
- se sentir plus sûr de soi.

3. Pour pouvoir **suivre avec aisance un raisonnement sur un sujet non spécialisé**, le récepteur doit posséder les capacités suivantes :

- comprendre presque tous les mots (75% à 90%) : les mots incompris sont des mots techniques que le récepteur essaiera de comprendre grâce au contexte de la phrase et du discours.
- pouvoir comprendre des sujets moins quotidiens, par exemple, des exposés sur les médias, les mères-porteuses, les événements politiques nationaux et internationaux, etc.

- ne pas perdre le fil, pouvoir suivre l'entière progression d'un raisonnement.
- comprendre plus de détails : dans notre exemple, que l'inauguration de la centrale nucléaire se fera lundi prochain en présence du Préfet et que des mesures de sécurité ont été prises par crainte de manifestations écologistes.
- penser dans la langue étrangère : excepté pour les mots spécialisés, le récepteur n'a plus besoin d'astuces pour comprendre le sens des mots. Il entend tout de suite des sens parce qu'il a acquis beaucoup d'automatismes.
- ne presque plus devoir faire d'effort : si ce n'est pour les mots techniques, le récepteur ne doit plus se concentrer pour reconnaître les mots ni réfléchir sur le code de la langue étrangère.
- être à l'aise dans la plupart des sujets : puisqu'il maîtrise la plus grande partie du vocabulaire de la langue étrangère, le récepteur n'a plus de difficultés pour suivre la majorité des sujets et ne se sentira plus tendu pour les comprendre. Il ne se sentira mal à l'aise que pour comprendre des sujets spécialisés.
- pouvoir surmonter des difficultés : par exemple, pouvoir suivre de longs monologues, pouvoir comprendre des locuteurs qui ne parlent pas la langue étrangère standard, qui parlent dans un haut-parleur ou dans un endroit bruyant, pouvoir faire une autre activité simultanément à la compréhension à condition qu'elle soit en rapport avec la réception (prendre note d'un cours, par exemple), ou pouvoir comprendre un discours que l'on n'a pas suivi dès le début.
- pouvoir prédire la deuxième partie d'une phrase ou la suite du discours : le récepteur aisé à ce niveau peut terminer la phrase à la place du locuteur.
- savoir trier ce qui est pertinent de ce qui est accessoire dans un exposé.

4. Pour comprendre avec le dernier degré d'aisance, que nous avons appelé **avoir une compréhension maximale**, le récepteur doit surtout posséder une bonne dose de psychologie et une culture la plus vaste possible. Pour atteindre ce niveau d'aisance, il doit avoir amélioré les caractéristiques de "suivre un raisonnement sur

un sujet non spécialisé avec aisance" et pouvoir y ajouter encore les capacités suivantes :

- comprendre "tous" les mots (au moins 90%) : nous savons que même dans notre langue maternelle, nous ne comprenons pas tous les mots, surtout quand il s'agit de mots spécialisés. Pouvoir comprendre 100% des mots est donc une utopie.
- comprendre des sujets spécialisés : en fonction de son métier, de ses lectures, le récepteur a assimilé le vocabulaire spécifique de quelques sujets plus particuliers. Il sera capable de suivre tout raisonnement à propos de ces sujets spécialisés, par exemple, un exposé sur les problèmes de forage des puits pétroliers.
- comprendre tous les détails.
- ne plus devoir faire d'effort, se concentrer ou réfléchir.
- pouvoir surmonter toute difficulté : par exemple, pouvoir faire simultanément deux activités sans qu'elles soient en rapport l'une avec l'autre (écouter le journal télévisé et écrire une lettre à une amie), comprendre tout locuteur quel que soit le dialecte qu'il parle, son accent, sa façon de s'exprimer ou l'environnement, ou pouvoir comprendre deux conversations à la fois.
- toujours être sur la même longueur d'onde que le locuteur : le récepteur peut lire entre les lignes, comprendre le sens caché du discours et deviner la pensée du locuteur. Il n'y aura pas de malentendu. Le récepteur sent intuitivement ce que le locuteur veut lui dire.
- comprendre l'humour dans le discours du locuteur : pour comprendre, par exemple, des histoires drôles, il ne faut pas seulement avoir de l'aisance dans la compréhension, mais en plus, posséder de bonnes connaissances du monde.
- comprendre comme dans sa langue maternelle : un récepteur à ce niveau d'aisance se sent tout à fait à l'aise en écoutant la Langue étrangère. Il la comprend comme il comprend sa langue maternelle.

2. Avantages de la définition

Ces deux définitions quadripartites sont avantageuses pour la formulation des objectifs d'un cours et pour l'évaluation d'une production en langue étrangère. Elles permettent de spécifier en quoi consiste le terme "aisance" employé dans la description de tels objectifs ou d'une telle évaluation.

En effet, le professeur peut choisir comme **objectif** de son cours soit un des quatre degrés d'aisance - en fonction du niveau de ses étudiants, cela va de soi -, soit une seule ou plusieurs caractéristiques de la liste.

Prenons un exemple simple. Pour pouvoir "converser avec aisance", le locuteur doit être capable de participer à une conversation entre plusieurs locuteurs, voire à un débat. Si ces deux caractéristiques constituent les objectifs du cours, le professeur créera, respectivement, des groupes de 5 ou des groupes de 10 apprenants et leur fournira un prétexte à une discussion. Le thème de la conversation ou du débat devra être tel que les apprenants s'y sentent engagés avec tout leur être, toute leur personnalité. Ainsi, ils organiseront, par exemple, une fête pour leurs amis en groupes de cinq. Ils discuteront sur l'organisation, le choix des invités, leur nombre, la nourriture et les boissons, l'aménagement de la maison pour accueillir tout ce monde, etc. Les conversations et les débats organisés de cette façon entraîneront les apprenants à "converser avec aisance".

Notre définition comporte aussi des avantages pour l'**évaluation** d'une production et d'une réception en langue étrangère. Un apprenant peut s'auto-évaluer, par exemple, sur un des aspects du premier degré d'aisance ou sur ce degré dans sa totalité. En ce qui concerne la réception aisée, nous croyons que l'auto-évaluation s'avère être la méthode la plus pratique. L'apprenant jugera lui-même s'il a compris le message ou pas, s'il traduit encore ou commence à penser dans la langue étrangère, etc. Ce sont là des aspects de la compréhension qu'il est très difficile de faire évaluer par l'interlocuteur ou par une tierce personne (soit un autre apprenant, soit le professeur). L'étudiant devra donc apprendre à s'observer, à examiner son comportement linguistique et à le décrire. Par contre, s'il s'agit d'évaluer l'aisance dans la production, le locuteur peut non seulement s'auto-évaluer, mais également demander à son récepteur ou à une tierce personne de le juger sur une certaine caractéristique. Ce sont surtout des éléments comme le débit, le décodage et l'intelligibilité du message qui se prêtent à une telle hétéro-évaluation (nous rappelons qu'il convient de les évaluer en termes de seuil de tolérance).

Puisque les deux définitions se présentent sous forme d'une échelle à quatre niveaux, elles permettent également d'estimer la progression dans l'acquisition d'une production et d'une réception aisées. En effet, le locuteur et le récepteur doivent acquérir de nouvelles capacités de performance afin de passer à un échelon supérieur. Ainsi, pour "converser avec aisance" (troisième degré), le locuteur doit perfectionner les caractéristiques de "parler avec aisance" (deuxième degré), et y ajouter des capacités interactionnelles.

3. Variations dans la définition de l'aisance

La définition de l'aisance est-elle sujette à des variations ? La comparaison des réponses des différents publics consultés lors de notre enquête (cf. description du public) nous a permis de répondre à cette question.

Nous avons d'abord vérifié si la profession des interviewés avait influencé leur définition. Nous avons donc isolé ce facteur en comparant des groupes identiques par ailleurs. Cette étude a révélé qu'aux différences professionnelles entre les "linguistes" (étudiants et professeurs de langues) et les "non-linguistes" (les autres professions confondues) correspondent des divergences notables quant à leurs conceptions de l'aisance. Puis, nous avons procédé de la même façon pour vérifier si l'âge (moins de 30 ou plus 30 ans) et la culture (germanique, latine ou nord-américaine) des interviewés avaient influencé leur définition. L'âge des interviewés, du moins dans la limite des deux tranches d'âge que nous avons comparées, n'a pas causé, à l'exception d'un nombre infime, de variations dans la définition de l'aisance. En revanche, c'étaient essentiellement les interviewés flamands qui se distinguaient des Américains et des Espagnols par leur définition de l'aisance.

En fonction des caractéristiques ("linguistes", "non-linguistes"; moins de 30 ans, plus de 30 ans; Flamands, Américains, Espagnols) du public auquel nous apprendrons à parler et comprendre avec aisance en classe de langue étrangère, nous pourrons maintenant adapter notre enseignement et insister plus ou moins sur les caractéristiques de l'aisance qui semblent plus ou moins importantes aux yeux de ce public spécifique. En effet, si notre public est constitué de belges flamandophones, nous pourrons insister plus particulièrement, par exemple, sur la clarté et la volubilité du locuteur et répondre ainsi à leur idéal d'un locuteur aisé.

CONCLUSION

Des recherches bibliographiques et "de terrain" nous ont amenée à formuler une définition qui distingue quatre niveaux d'aisance dans la production et dans la réception orales en langue étrangère. Chacun de ces niveaux peut être cerné par plusieurs caractéristiques qui décrivent les compétences discursive, psycholinguistique, sociolinguistique, stratégique et interactionnelle, ainsi que la performance de l'apprenant-locuteur ou récepteur en langue étrangère. Ces caractéristiques ou aptitudes peuvent varier en fonction du public qui décrit l'aisance. L'enseignement de l'aisance doit donc être suffisamment flexible pour pouvoir s'adapter aux caractères variés des apprenants.

Par sa forme et sa description des multiples aptitudes indispensables pour parler et comprendre avec aisance, notre définition semble avoir un rendement pédagogique. D'une part, elle permet de préciser la signification des termes "aisance" ou "fluency" dans la formulation des objectifs d'un cours ou d'un stage, ainsi que dans la définition des critères d'évaluation; elle contribue ainsi à dissiper le flou existant autour de la notion de l'aisance dans le monde didactique. D'autre part, elle permet une évaluation précise de l'aisance dans la mesure où elle repose sur des performances concrètes et mesurables. De plus, sa structure en une échelle à quatre niveaux permet d'estimer la progression dans l'acquisition de l'aisance.

BIBLIOGRAPHIE

BRUMFIT C.J., *Communicative Methodology in Language Teaching*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.

CRYMES R., JAMES G., SMITH, L., et TAYLOR H., *Developping Fluency in English*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall Inc, 1974.

HADAR U., STEINER I.J., et CLIFFORD ROSE F., "The relationship between head movements and speech dysfluencies", *Language and Speech*, vol.27/4, 1984.

HUTCHINSON C., "Assessing Advanced Communicative Competence", in SULFRA et CILT, *The advanced Language Learner*, London, Glasgow University Printing Unit, 1987.

LEESON R., *Fluency and Language teaching*, London, Longman, 1975.

SCHWARTZ M.P.M., "Tests de langues vivantes", *Le Français dans le Monde*, n°165, 1985.

SNOW C.E., et HOEFNAGEL-HOLE M., "Individual Differences in Second-language Ability : A factor-Analytic Study", *Language and Speech*, vol.22/2, 1979.